

Station d'Épuration de Port Douvot - Déshydratation des boues - Marché de fournitures pour l'année 1996

M. LE MAIRE, Rapporteur : La déshydratation des boues digérées issues de la station d'épuration nécessite l'emploi de floculants type polyélectrolyte. Chaque année, il est procédé à l'achat de polyélectrolytes suivant la procédure de marchés à commandes. A cet effet, une campagne d'essais sur le site est effectuée à l'automne en liaison avec les fournisseurs.

A partir des prix remis par les fournisseurs à la Commission d'Appel d'Offres et des résultats des essais, un classement est effectué avec le coût global de traitement des boues par produit comprenant le coût du polyélectrolyte nécessaire au traitement et également le coût de transport des boues qui est fonction du degré de séchage obtenu. Pour plus de sécurité dans le traitement, il est proposé de retenir les deux fournisseurs les mieux placés.

Compte tenu du délai nécessaire à la mise en concurrence et au choix technique de ces fournitures spécifiques, l'Assemblée Communale est invitée dès à présent à autoriser M. le Maire à signer le (ou les) marché(s) correspondant à la fourniture de polyélectrolytes pour l'année 1996 pour un montant maximum de 500 000 F HT, cela après mise en concurrence et sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au BP 96.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Assainissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.